

## RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

### VILLE DE SHIPPAGAN

**DATE :** Le 3 novembre 2014

**HEURE :** 19 h

**PRÉSENCES :** Patrice-Éloi Mallet                      Rémi Hébert  
Jean-Marc Mallet                                      Jérôme Roy                      Kassim Doumbia

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :** Nathalie Robichaud

#### POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

##### **1. Ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte à 19 h. Le maire suppléant, Patrice-Éloi Mallet souhaite la bienvenue au public.

##### **2. Divulgarion de conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

##### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **4. Adoption des procès-verbaux**

###### **i) Réunion ordinaire publique du 6 octobre 2014**

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé du conseiller Jérôme Roy que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 6 octobre 2014 soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

###### **ii) Réunion urgente publique le 21 octobre 2014**

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que le procès-verbal de la réunion urgente publique du 21 octobre 2014 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **5. Suivi des procès-verbaux**

La secrétaire municipale informe le Conseil municipal que les suivis aux procès-verbaux ont été effectués.

##### **6. Correspondance**

La secrétaire municipale procède à la lecture des correspondances :

- Elle informe le Conseil municipal que le rapport de la GRC pour le mois de septembre 2014 est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville.
- Elle lit une correspondance reçue le 24 octobre 2014 adressée à Madame Anita Savoie Robichaud de Monsieur Michael P. Quinn, directeur des élections municipales, confirmant la mise en candidature au poste de Maire de Shippagan de Madame Savoie Robichaud.

VILLE DE SHIPPAGAN

  
Patrice-Éloi Mallet

**7. Rapport des comités et suivi**

**a) Infrastructure et Finance**

**i) Approbation des états financiers au 30 septembre 2014**

Le Conseil municipal ayant pris connaissance des états financiers pour la période se terminant le 30 septembre 2014 démontrant un surplus de 17 184,52 \$ dans le fonds général et un déficit de 23 042,75 \$ dans le fonds d'eau et égout, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on accepte les états financiers tels que présentés.

**Quatre (4) personnes pour et une (1) personne contre.**

**Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition.**

**ADOPTÉE**

**ii) Approbation des déboursés de mai à septembre 2014**

Le conseiller responsable des finances ayant pris connaissance des déboursés pour les mois de mai à septembre 2014, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que le conseil accepte les déboursés suivants :

**Pour le fonds général :**

Mai	613 724.10 \$
Juin	612 716.70 \$
Juillet	597 800.31 \$
Août	225 681.73 \$
Septembre	367 819.86 \$

**Pour le fonds d'eau et égout:**

Mai	153 560.32 \$
Juin	298 986.29 \$
Juillet	127 012.99 \$
Août	41 472.21 \$
Septembre	42 547.34 \$

**Quatre (4) personnes pour et une (1) personne contre.**

**Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition.**

**ADOPTÉE**

**b) Développement durable intégré**

**i) Rapport du président**

Le président du comité Développement durable intégré, Patrice-Éloi Mallet, lit et dépose son rapport.

Le conseiller Jérôme Roy demande qu'une lettre de félicitation soit envoyée à l'équipe féminine de hockey double A de l'École Marie-Esther de Shippagan pour souligner leur victoire.

**8. Affaires nouvelles**

**1. CSR-PA – Dossier Méo Lave Auto : Demande d'avis de la CSRPA pour modifier le plan municipal et l'arrêté de zonage de la Ville de Shippagan**

Le Conseil municipal ayant reçu une demande de modification au plan et au zonage de la Ville de Shippagan de Monsieur Jasmin Haché, il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que l'on demande l'avis écrit de la CSRPA en vertu de l'article 66 de la Loi sur l'urbanisme pour le projet de Monsieur Jasmin Haché modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage et de nous communiquer l'avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Formulaire de dépense de voyage pour les employé.e.s cadres  
nombre de kilomètre par jour**

Le Conseil municipal ayant pris connaissance du formulaire, il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on adopte le formulaire de dépense de voyage pour les employé.e.s cadres, nombre de kilomètre par jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Mot du Maire**

Le maire suppléant lit et dépose son rapport.

**10. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 19 h 30 et le maire suppléant donne la parole au public.